Déclaration sur les invalides civils de guerre

2011/2248(DCE) - 29/09/2011 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur les invalides civils de guerre.

Les députés soulignent que les invalides civils de guerre, les victimes de mines antipersonnel et d'autres armes vestiges de la guerre et les victimes d'attaques terroristes dans les États membres et dans les pays candidats doivent faire face à des problèmes de santé et à des difficultés socio-économiques auxquels il convient de répondre de manière globale et coordonnée.

Ils considèrent que l'Europe doit montrer l'exemple au reste du monde et reconnaître et traiter les besoins à long-terme de ces personnes et **en leur accordant un statut spécial**. Ils invitent donc la Commission à prendre les mesures appropriées afin d'assurer qu'une réponse soit apportée aux besoins médicaux et sociétaux actuels des invalides civils de guerre et des victimes d'attaques terroristes, en vue d'aider ces personnes à mener une vie digne dans leur environnement.